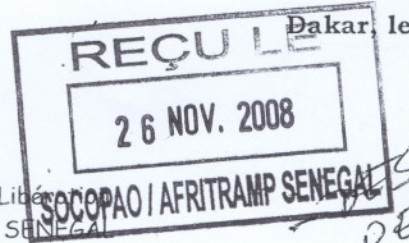




21, Boulevard de la Liberté
B.P : 3195 DAKAR - SENEGAL
☎ : (221) 823-45-45
FAX : (221) 823-36-06
TELEX : 21-404 PAD-DKR
E-mail pad @ sonatel.senet.net



001973 / PAD/DES #

Handwritten notes:
- REP
- The divisions
- BSO
- CAP (pour distri
- class
A

LE DIRECTEUR GENERAL

**Circulaire à l'attention des
opérateurs portuaires**

Objet : ouverture exceptionnelle du Mole II à un trafic spécifique.

Il est porté à la connaissance des consignataires et des manutentionnaires que le mole II peut être exceptionnellement ouvert, sur la demande d'un opérateur, dans les conditions suivantes :

1. Accostage des navires aux postes 21 et 22

Seuls peuvent y être accostés les navires en escale n'effectuant aucune opération de manutention des marchandises. Il s'agit plus précisément des paquebots de croisière, des navires militaires, des navires de recherche scientifique et des vedettes de plaisance.

2. Stockage des véhicules au terre-plein du mole II

Seuls les véhicules **légers neufs** en transit ou à l'import peuvent être autorisés à être stockés au terre-plein du mole II.

Le séjour autorisé est fixé à quinze (15) jours et fera l'objet d'une facturation calculée sur la base d'une redevance journalière par véhicule.

Aucune autre marchandise quelqu'en soit la nature ou les raisons évoquées, ne peut y être admise.

J'attache une importance toute particulière à l'application rigoureuse de la présente qui ne fera l'objet d'aucune dérogation.

Destinataires :

- Tous manutentionnaires
- Tous consignataires
- SATS
- SEMPOS

Ampliations :

- Direction de l'Exploitation et de la Sécurité
- Direction des Infrastructures et de la Logistique
- Direction Commerciale
- Direction Financière et Comptable
- Cellule Etudes et Planification
- Classement

